5° CONGRES - LA ROCHELLE - 10-12 avril 1992

Vivre ensemble la citoyenneté!

Rappel: 1600 participants

Président FCSF: Etienne MATRAY

La vie fédérale: 1350 centres sociaux -27 fédérations ou regroupements

Ce qui était en jeu :

Depuis le Congrès de Bordeaux (1984), un contexte de forte décentralisation des politiques sociales a placé les centres sociaux dans une position ambivalente : accord sur le rapprochement des décisions au plus près des citoyens, mais déjà, constat d'un 'empilage' des dispositifs et de l'accentuation des inégalités territoriales. Se développe le sentiment d'une plus grande dépendance vis-à-vis des commandes publiques.

La montée de la pauvreté/précarité, l'engagement du réseau dans les divers volets de l'insertion liée au RMI (décision d'AG en 1988-89), la première évaluation du RMI (1988-1992), le actions conduites avec les travailleurs immigrés, l'implication d'un nombre plus en plus grand de centres dans les procédures - avec les financements et les contraintes - de la politique de la Ville (DSQ, DSU, Loi d'orientation pour la Ville (LOV)... conduisent les centres sociaux à recevoir de plus en plus des commandes de l'Etat et des diverses collectivités. Alors, comment vont-il promouvoir *leur* projet et celui des habitants? Passer d'une action sociale de services et de prestations à un engagement sociétal et citoyen? Faire reconnaître l'approche globale des Centres sociaux? Renforcer la compétence de tous ses acteurs? Etre considérés comme partenaires plutôt qu'opérateurs ou exécutants?

L'enjeu posé au Congrès de la Rochelle c'est bien de valoriser les atouts d'un projet et de se placer sur le plan politique de la citoyenneté.

N.B. La démarche Congrès avait organisé, un an avant La Rochelle, un important Colloque à la grande Arche de la Défense à Paris, destiné à mettre en perspective les grands axes de problématique pouvant aider le groupe Congrès dans ses travaux préparatoires : y ont participé, outre une centaine d'acteurs bénévoles professionnels du réseau, des décideurs politiques et des chercheurs intéressés par notre questionnement fédéral (dont Pierre Rosanvallon, Robert Castel, Jean-Louis Laville, Joël Roman...) : sous le titre «Citoyenneté et vie associative » la revue Ouvertures (n°8/1991) a publié les actes de cette rencontre.

Au programme: les 3 « Villages » thématiques ont regroupé chacun plus de 500 participants :

Village n° 1 - Les actions en jeu ; 2 - Les figures du partenariat ; 3 -Les atouts d'un projet...

(composés d'ateliers, de communications orales et vidéo, d'animations culturelles, de tables rondes et de forums avec intervention d'experts...)

Face à la diversité diversification de leurs activités liées aux engagements dans l'insertion (accompagnement social, vie sociale et professionnelle, famille, santé, formation, culture, développement économique...programme Services de proximité avec la caisse des Dépôts et consignations...) il s'agit de dire et faire connaître ce que l'on fait, mai d'en rechercher le sens commun, et d'en préciser les orientations pour un projet citoyen cohérent, cela devant appeler un partenariat mieux défini et négocié avec les pouvoirs publics.

Des phrases clés :

- « Messieurs, vous nous voulez citoyens responsables! Mais comment l'être, quand notre dignité est bafouée tous les jours! Nous sommes devenus les 'nouveaux pauvres'! » (Lettre ouverte d'une bénéficiaire du RMI)
- « Se revendiquer comme citoyen, c'est reprendre l'idée de droit réel sur la chose publique et de prise en charge active et collective du bien commun. C'est reprendre et amplifier les options fondamentales de notre projet... » (Etienne MATRAY, Président de la FCSF. Allocution finale)
- « Un élu m'a confié : avant la Rochelle, je pensais que s'il était dans mon pouvoir de créer un centre social, je le municipaliserais. Après La Rochelle, je me dis qu'il devrait être porté par une association ! » (Une animatrice de Centre social)

Des personnalités participant: René TEULADE (Ministre des Affaires sociales), des représentants de la Direction de l'Action sociale de la CNAF, de la Caisse des dépôts et Consignations, de la CCMSA...

Des avancées décisives :

Pour faire face aux risques de dérives (de gestion ou d'éthique...) que connaissent certains centres dans leur dépendance à tel pouvoir local, ou par manque d'appui et de soutien, l'instauration d'une procédure - dite « *Devoir d'intervention* » - doit permettre de renforcer le fédéralisme dans sa capacité d'interpellation mutuelle positive, essentiellement dans un but d'alerte et de responsabilité partagée.

Parallèlement, la création d'un FOnds de Solidarité pour la FORmation des Acteurs des centres sociaux - FO.S.FOR.A, sera constitué par une contribution financière spécifique de tous les centres sociaux, et destinée à la formation des responsables bénévoles. Cette démarche volontaire, qui va compléter les ressources du FNDVA de l'époque, est conçue pour montrer l'importance que le fédéralisme accorde à la formation et à la qualification des acteurs bénévoles (d'activités ou administrateurs...) qui, en étroite collaboration avec les professionnels, sont associés à la vie des projets.

Ces engagements ont fait l'objet, après travaux concertés, de décisions concrètes lors des Assemblées générales de Lyon, 1993, de Lille, 1994 et du Mans, 1995, qui ont été ainsi intégrées dans les statuts et règlements intérieurs des Fédérations.

Enfin, les dynamiques lancées à La Rochelle et les échanges avec les partenaires ont permis de renforcer un certain nombre de démarche conventionnelles nationales et territoriales : en autres, conventions pluriannuelles avec : la Cnaf, le Ministère des Affaires sociales (DAS), le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS), avec la politique de la Vielle (Délégation interministérielle à la vielle), La Mutualité sociale agricole...

Ressources:

- . « Trois jours à La Rochelle » N° 5 de la revue Ouvertures, novembre 1992.
- . Une K-7 Vidéo : Vivre ensemble la citoyenneté. Images et paroles d'un Congrès (VHS, 23 minutes)
- . Ouvertures, n° 4/1991 : Centres Sociaux et politiques sociales ;
- n° 5/1991, Citoyens au quotidien; n° 6-7/1991-1992 Histoire des Centres Sociaux : les sources ; n° 8/1992 Citoyenneté et vie associative ;
- +Textes des interventions et discours ; conservés aux Archives de la FCSF déposées au Centre des archives du Val de Marne (XXX)

Pour aller plus loin: site internet - Sources / Ressources
La revue Ouvertures sur le site de la BNF/CEDIAS ...